

Orfie...l'hébergement de loisir en montagne

Politique de Location

Nous vous souhaitons la bienvenue au Vertendre à Eastman, ce village de charme grandeur nature, dans l'unique région des Cantons-de-l'Est!

Afin de s'assurer d'un séjour des plus agréable, veuillez s'il-vous-plaît prendre le temps de vérifier les informations suivantes :

Arrivée : 16h00 _____ **Départ : 11h00** _____

Unité : _____ **# d'occupants maximum :** **6 - 8 - 10**

1. Chaque villa peut accueillir un **nombre maximal d'occupants**.
2. **Les animaux domestiques ne sont pas admis**.
3. La sous-location, la cession ou le prêt de l'unité sont naturellement non autorisés.
4. **Le bruit excessif**, de toutes natures, est **interdit en tout temps**.
5. L'unité est **non fumeur**.

Dépôt de sécurité : À chaque arrivée et départ, l'inventaire et l'état de l'unité sont vérifiés. Un dépôt de sécurité de 500.⁰⁰\$, pour bris, vol, insalubrité, odeur de cigarette ou bruit sera perçu sur votre carte de crédit à votre arrivée et vous sera remis après la vérification de l'unité à la fin de votre séjour.

Clé perdue : Des frais additionnels de \$20.00 seront chargés. # Clé(s) reçue(s) : _____

Ouvre garage perdu : Des frais additionnels de \$75.⁰⁰ seront chargés. _____

Literie/Serviettes : La literie et les serviettes sont incluses dans la location, mais aucun échange n'est fait pendant le séjour. Notez qu'il y a une laveuse/sécheuse à votre disposition dans chacune des villas.

Bois : Le bois est à la discrétion du visiteur.

Téléviseur : Le téléviseur sert uniquement au visionnement de DVD ou à la lecture de CD.

Feu extérieur : Le service incendie de la Municipalité d'Eastman exige que vous signaliez votre intention de faire un feu de camp en tout temps et à chaque jour. Vous êtes responsables d'obtenir un permis d'autorisation de feu extérieur (gratuit) en téléphonant au **450-297-3440 entre 9h et 16h du lun. au vend.** et au **450-297-0020 le week-end et en soirée.**

Tentes/Tentes roulottes/Caravanes/Motoneiges/Véhicules de type 4 roues : ils sont **interdits** sur le territoire du Vertendre.

Signé à : _____, le _____ du mois de _____ 20 _____

Signature : _____

Nom : _____ Tél. : _____

Adresse : _____ Cellulaire : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Le non-respect à un ou plusieurs de ces règlements, pourra causer l'expulsion de tous les occupants de l'unité sans aucun dédommagement ou remboursement du dépôt de sécurité.